

19 Août 2024 -11:52

La Régie des Bâtiments procède à la rénovation de la grande fontaine située au Mont des Arts à Bruxelles

Lundi 19 août 2024, la Régie des Bâtiments commence les travaux de rénovation de la grande fontaine située au Mont des Arts à Bruxelles. Après la vidange et le nettoyage du bassin, tous les éléments endommagés (pompes, sources de mousse, jets, pierres bleues, tuyaux, bac, évacuation, etc.) seront réparés/renouvelés. Les tuyauteries et les accès intérieurs seront également adaptés afin de permettre un entretien plus aisé et plus efficace par la suite. Les travaux dureront environ trois mois.

||
Le Mont des Arts est une part essentielle de notre patrimoine et mérite d'être respecté. Situé entre le Palais Royal, les Musées des Beaux-Arts et la Grand Place de Bruxelles, il constitue un trait d'union parfait entre l'Art, la Culture et l'Histoire de notre pays. Dès mon entrée en fonction, j'ai tout mis en œuvre pour restaurer sa splendeur. La campagne antigraffitis de mai 2023 a été un succès, et nous poursuivons nos efforts avec la Régie des Bâtiments. La rénovation de la grande fontaine, qui débute ce lundi 19 août 2024, comprendra la réparation de tous les éléments endommagés et des adaptations pour un entretien plus aisé. Ces travaux permettront de redonner son cachet à ce lieu emblématique de Bruxelles, pour le plaisir des Bruxellois et des visiteurs du monde entier ||

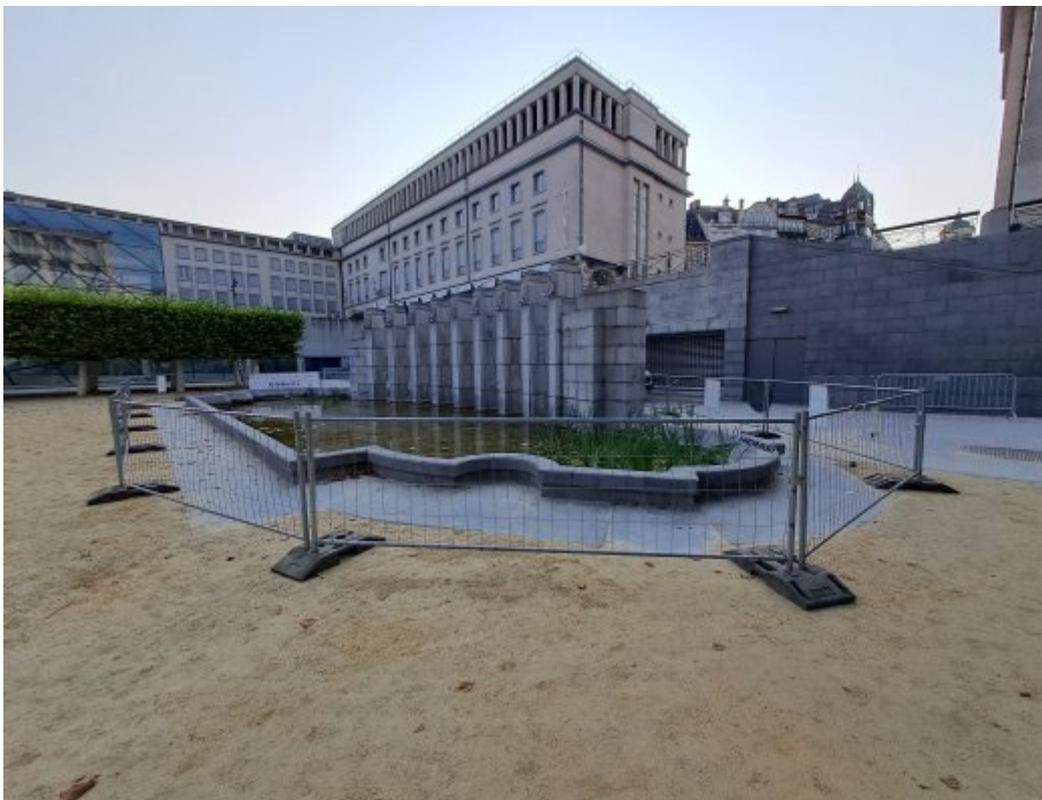
Mathieu Michel, secrétaire d'État sortant chargé de la Régie des Bâtiments

Investigation préalable par des plongeurs professionnels

Conçue dans les années cinquante, la grande fontaine en pierre bleue située au pied des escaliers menant au Coudeberg n'est actuellement plus fonctionnelle.

Des analyses ont permis de découvrir que des éléments externes ont bouché les tuyaux qui relient la cuve de 120 m³ à la fontaine et endommagé les pompes.

La Régie des Bâtiments a également fait appel à des plongeurs professionnels pour effectuer une étude complémentaire du réservoir de la fontaine. Ceux-ci ont évalué l'état général de l'intérieur de la cuve et de la couche de sédiment grâce à un petit véhicule sous-marin téléguidé et à une caméra pendulaire équipée d'une pige de mesure. Les plongeurs ont pu ensuite effectuer toutes les réparations et le nettoyage nécessaires.



Travaux de rénovation

Le bassin de la grande fontaine sera tout d'abord vidé et nettoyé. Les éléments endommagés, tels que les pompes, les sources de mousse, les jets, les pierres bleues, les tuyaux, le bassin ou l'évacuation, seront ensuite réparés/renouvelés. Dans le bassin, la réalisation d'un mouvement d'eau permettra d'éviter la stagnation d'éléments organiques. Les tuyauteries et les accès intérieurs seront aussi adaptés afin de permettre un entretien plus aisé et plus efficace par la suite. L'installation sera également adaptée afin d'éviter que les trop-pleins ne se bouchent systématiquement.

Les travaux s'étaleront sur environ 60 jours ouvrables.

Fiche technique

Propriétaire : État belge

Maître de l'ouvrage : Régie des Bâtiments

Entrepreneur : sa Établissements MALICE

Durée des travaux : août 2024 - novembre 2024

Régie des Bâtiments

Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 541 65 11

<http://www.buildingsagency.be>

Nele Heerwegh (NL) -Johan Vanderborght
(FR)

+32 (0)470 13 10 74

+32 (0)479 63 14 16

press@buildingsagency.be